Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

COFIMA
COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE MANAGEMENT ET D'AUDIT

AUTORITE DU BASSIN DU NIGER
(ABN)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

SECRETARIAT EXECUTIF

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU ET DE GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DANS LE BASSIN DU NIGER (PDREGDE/BN)

FINANCEMENT IDA

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

AGENCE NATIONALE D'EXECUTION (ANE)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GUINEE

Don IDA n° H 3210 GUI

RAPPORTS D'AUDIT DES COMPTES

Exercice 2017 et clôture

Version finale

Octobre 2018

SOMMAIRE

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS DU PDREGDE - Exercice 2017 3

TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS ANE AU 31 DECEMBRE 2017 6

1. Présentation du Programme de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes (PDREGDE) 7

1.1 Objectifs de développement 7

1.2 Description et dispositif institutionnel 7

1.3 Organisation et Gestion du Programme 8

2. Notes d'informations sur les états financiers au 31 décembre 2017 11

2.1. Principes et méthodes comptables 11

2.2. Commentaires relatifs au tableau emplois ressources de l'ANE 13

3. Relevé des dépenses ANE pour l'exercice 2017 16

4. Justification du Compte Désigné ANE pour l'exercice 2017 17

4.1. Etat de justification du Compte Désigné IDA PDREGDE en FCFA 17

4.2. Commentaires sur l'état de justification du Compte Désigné 18

ANNEXE 19

LETTRE D'AFFIRMATION 20

LES ETATS FINANCIERS 22

COFIMA
COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE MANAGEMENT ET D'AUDIT
Audit - Expertise Comptable - Conseils
03 BP : 4001 Cotonou - Bénin
Tél. : 00 229 21 38 04 58
Fax : 00 229 21 38 26 24
E-m : cofimabenin@yahoo.com
INSAE : 2 9 4 8 3 2 4 1 2 3 9 4 1
RCCM COT N° RCCM RB / COT / 07 B 738
N° d'Inscription à OECCA -BENIN : 008 SE

//-)

Monsieur le Secrétaire Exécutif
de l'Autorité du Bassin du Niger
(ABN)
BP : 729 Niamey - Niger

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS DU PDREGDE - Exercice 2017

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Opinions d'audit :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de l'exercice 2017 (s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2017) du Programme de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes (PDREGDE), financé par l'IDA. Ces états financiers comprennent :

- le Tableau Ressources-Emplois,
- les Relevés des Dépenses,
- les états de justification des Comptes Désignés et,
- les notes contenant les principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives des principaux postes des états financiers.

A notre avis :

- Les états financiers du Programme de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes (PDREGDE), présentent sincèrement et fidèlement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Programme ainsi que les Ressources et Emplois pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- Les Etats Certifiés de Dépenses ont été préparés conformément à l'accord de financement et les dépenses y figurant s'inscrivent entièrement dans les objectifs du Programme et sont appuyées de pièces justificatives probantes.

- Les Comptes Désignés n'ont pas financé de dépense inéligible et leurs états de justification sont suffisamment fiables pour justifier leurs soldes au 31 décembre 2017.

- Les actifs du Programme sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Programme ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec les Accords de financement.

Fondement de l'opinion :
Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Programme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Guinée, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.
Un accent particulier a été mis sur les préoccupations contenues dans les termes de référence de la mission, notamment la mise en œuvre des diligences nous permettant de nous assurer que :

- la structure du système de contrôle interne est efficace ;
- les procédures administratives, financières et comptables élaborées sont fonctionnelles ;
- les ressources du Programme ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.
- les acquisitions des biens et services financés dans le cadre du Programme ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'Accord de Financement fondés sur les procédures de passation de marchés de l'IDA et aux procédures nationales, et ont été correctement enregistrées dans les livres comptables du Programme ;
- les états financiers du Programme ont été préparés sous la responsabilité de l'ANE conformément au référentiel comptable applicable en parfaite cohérence avec les normes comptables internationales et donnent une image de la situation financière du Programme à la clôture ainsi que des ressources reçues et des dépenses exécutées au cours de l'exercice clos à cette date ;
- les Comptes du Programme ont été tenus conformément aux dispositions de l'Accord de financement et que les contrôles et procédures internes utilisés pour sa gestion sont fiables ;
- les dépenses effectuées sur les Comptes du Programme pour lesquelles des Etats Certifiés de Dépenses ont été préparés et soumis à l'IDA sont soutenues par des pièces justificatives probantes.
- tous les actifs immobilisés dont il a été fait l'acquisition existent et l'inventaire des biens effectué a été validé par la coordination du Programme et le structures impliquées en conformité avec l'Accord de financement.

Responsabilité de la coordination relative aux états financiers :

L'ANE est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, à celles décrites par le manuel des

procédures comptables du Programme, ainsi qu'aux règles et directives édictées par la Banque Mondiale. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables.

Responsabilité de l'auditeur :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de définir et mettre en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Cotonou, le 30 Octobre 2018

Pour COFIMA,

COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE MANAGEMENT ET D'AUDIT
COFIMA

Jean-Claude AVANDE
Expert-Comptable Diplômé
Associé Gérant

TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS ANE AU 31 DECEMBRE 2017

RESSOURCES	Notes	Exercice 2017
Trésorerie initiale	**1**	85 633 077
Montant reçu de l'IDA	2	179 976 932
Paiement direct IDA	3	1 527 171 671
Différence de change	4	-20 107 301
TOTAL RESSOURCES		**1 772 674 379**

EMPLOIS	Notes	Exercice 2017
DEPENSES DIRECTES DU PROJET		
Immobilisations	5	392 124 086
Charges bancaires	6	1 314 992
Réalisations d'études	7	1 248 441 017
Appui opérationnel	8	130 763 660
TOTAL DEPENSES DIRECTES DU PROJET		**1 772 643 755**
Excédent des ressources sur les emplois	**9**	**30 624**
TOTAL DES EMPLOIS		**1 772 674 379**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

1. Présentation du Programme de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes (PDREGDE)

1.1 Objectifs de développement

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) avec l'appui de la Banque mondiale, et après plusieurs concertations avec les acteurs régionaux et ses Etats membres, a décidé de mettre en place le Programme de Développement des Ressources en Eau et Gestion durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger, en abrégé (P-DREGDE) APL2A.

L'objectif de développement du P-DREGDE APL2A est de parvenir à une augmentation durable de l'ensemble de la productivité des ressources en eau, pour accélérer le développement économique dans les pays du Bassin du fleuve Niger.

Pour atteindre cet objectif, le programme met l'accent sur :

(i) le renforcement des capacités institutionnelles régionales et nationales ainsi que la consolidation de la planification régionale ;

(ii) la réhabilitation des infrastructures hydrauliques existantes ; et

(iii) la restauration de l'environnement dégradé dans les régions ciblées qui, ont un effet sur les ressources naturelles du bassin.

1.2 Description et dispositif institutionnel

Le programme est mis en œuvre par l'ABN et les pays bénéficiaires (entités d'exécution) avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale (bailleur), la contribution des Etats membres de l'ABN et d'autres partenaires au développement.

La durée du programme est de douze (12) ans subdivisée en deux phases dont une première phase de 5 ans et une deuxième phase de 7 ans. La première phase, d'un montant de cent quatre-vingt-six millions (186 000 000) de USD, est mise en œuvre dans les cinq (5) pays situés sur le cours principal du fleuve Niger à savoir : la Guinée ; le Mali ; le Niger ; le Bénin et le Nigeria.

Les trois (3) composantes du programme sont :

Composante 1 : Renforcement des Institutions et des capacités de l'ABN

Cette composante renforcera les capacités de l'ABN, de ses Structures Focales Nationales et des autres Institutions participant à la mise en œuvre et à la supervision du Programme. Elle s'articule autour de trois sous-composantes :

1) le renforcement des capacités de l'ABN ;
2) le renforcement des capacités des Institutions nationales de gestion des ressources en eau ; et
3) l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des organismes de gestion et de planification des ressources en eau.

Composante 2 : Réhabilitation, optimisation et développement des infrastructures régionales

Cette composante mettra l'accent, en priorité, sur la réhabilitation de grandes infrastructures hydrauliques d'envergure régionale, qui ont un besoin urgent de réhabilitation et au soutien à la planification régionale des infrastructures hydrauliques structurantes dans le bassin. Elle comprend trois sous-composantes :

1) la réhabilitation du barrage et de la centrale hydroélectrique de Kainji ;
2) la réhabilitation du barrage hydroélectrique de Jebba et

3) l'évaluation des options d'optimisation et de gestion des infrastructures hydrauliques régionales, notamment le barrage de FOMI en Guinée, le barrage de Taoussa au Mali, le barrage de Kandadji au Niger et le barrage de Zungeru au Nigeria.

<u>Composante 3</u> : Gestion durable des écosystèmes dégradés prioritaires et réhabilitation des petites infrastructures hydrauliques

Cette composante associe la réhabilitation des petites infrastructures hydrauliques et la gestion durable des écosystèmes pour stimuler des activités génératrices de revenus. Elle comprend cinq sous-composantes à savoir :

1) la réhabilitation et la diversification des petits barrages au Bénin et au Niger ;
2) la réhabilitation et le développement de petits périmètres irrigués au Bénin, au Mali et au Niger ;
3) l'appui au développement de la pêche traditionnelle au Mali et au Niger ;
4) la restauration des bassins versants et le développement de l'agroforesterie en Guinée, au Bénin, au Mali et au Niger ; et
5) l'appui opérationnel aux ANE.

1.3 Organisation et Gestion du Programme

Au niveau régional, Une Unité de gestion et de coordination, dirigée par un Coordonnateur Régional et placée sous la responsabilité du Secrétariat Exécutif de l'ABN à Niamey, assure la gestion du Programme.

Un Comité Régional de Pilotage donne des orientations et approuve, entre autres, le Plan de Travail et le budget y relatif. Ce Comité Régional est commun à l'ensemble des Programmes et Programmes en cours d'exécution par l'ABN.

Au niveau national, Le programme est placé sous la responsabilité institutionnelle des Ministères de tutelle de l'ABN des cinq Etats membres bénéficiaires des actions prioritaires de la première phase.

Les Structures Focales Nationales (SFN), outils techniques permanents des Ministères de tutelle de l'ABN qui coordonnent et suivent les activités mises en œuvre dans la partie nationale du bassin du Niger, sont chargées de la supervision et de la coordination des Agences Nationales d'Exécution (ANE).

Les ANE, au nombre de un par pays bénéficiaire, à travers l'approche « faire faire » mettent en œuvre les activités du programme par le truchement de sous-traitance avec des structures nationales (bureaux d'études, ONG, prestataires privés). Les ANE engagées dans la mise en œuvre du Programme sont :

- ✓ la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR), en Guinée ;
- ✓ l'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux (AGETIER), au Mali ;
- ✓ la Direction Générale du Génie Rural (DGGR), au Niger ;
- ✓ le Centre Régional pour la Promotion Agricole du Borgou-Alibori (CeRPA), au Bénin ;
- ✓ le Power Holding Company (PHCN), au Nigeria.

Le Secrétaire Exécutif est l'Ordonnateur principal du Programme. Il autorise les retraits des Comptes des Crédits et des Dons à Washington. Il autorise également les dépenses et est co-signataire sur le Compte Désigné B de l'UGCP du Secrétariat Exécutif de l'ABN. Les dispositifs suivants de gestion administrative, financière et comptable ont été recommandés :

(i) Les Centres de Gestion Budgétaire et Comptable (CGBC) du programme sont le Secrétariat Exécutif, la Structure Nationale Focale du Niger, le CeRPA/*Borgou-Alibori* du Bénin, l'AGETIER du Mali, la DNGR du la Guinée et le PHCN du Nigéria. Le CGBC du Secrétariat Exécutif a la responsabilité de veiller à la remontée de l'information financière provenant des Centres de Comptabilité (CC) que sont les Structures Focales Nationales du Bénin, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Nigeria ;

(ii) le personnel de l'équipe du programme intervenant dans le système de contrôle et dans la gestion administrative, financière et comptable est composé de personnel cadre de l'ABN (Contrôleur Financier, Directeur de l'Administration et des Finances, Chef de la Division Finance et Comptabilité) et de personnel cadre du P-DREGDE recruté (Coordonnateur Régional, Comptable principal, Spécialiste en Passation de Marchés et Auditeur interne) ;

(iii) le personnel des Agences Nationales d'Exécution intervenant dans le système de gestion administrative, financière et comptable est composé de personnel cadre du Programme (Responsables des ANE - Coordonnateurs Nationaux, Responsables Administratifs et Financiers, Comptables, Spécialistes en passation des marchés) ;

(iv) un manuel de procédures administratives, financières et comptables du Programme est élaboré en mettant l'accent sur la nomenclature des pièces comptables et justificatives des dépenses des différentes catégories ou par nature de dépenses (gestion de la dépense au niveau régional et aux niveaux des Agences Nationales d'Exécution et des SFN/ABN), sur les règlements des travaux, des consultants et les paiements effectués dans le cadre des ateliers et séminaires de formation, sur l'élaboration des Plans de Travail Annuels (PTA) contenant leur budget conséquent ; il contient le plan comptable et les plans analytique et budgétaire de l'ABN ; il a servi au paramétrage du logiciel de l'ABN/UGCP-DREGDE.

(v) un PTA annuel budgétisé est élaboré par chaque ANE en collaboration avec la Structure Focale Nationale. Tous les PTA sont consolidés par l'UGCP-DREGDE qui produit le document consolidé de l'ensemble du Programme ;

(vi) un Compte Désigné est ouvert au bénéfice de chaque CGBC dans une banque commerciale pour recevoir les fonds du Programme et pour régler les dépenses éligibles du Programme ; il est géré par chaque CGBC. Celui du Secrétariat Exécutif de l'ABN approvisionnera les comptes d'avances à 30 jours des Centres de Comptabilité (CC) que sont les Structures Focales Nationales du Bénin, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Nigeria ;

(vii) un système informatisé d'information de gestion est élaboré autour d'un progiciel de gestion administrative, financière et comptable mono-projet et multi-sites ; ce type de progiciel (TOMPRO) est paramétré sur la base du nouveau système intégré de gestion de l'ABN et des besoins spécifiques du Programme ; il est installé dans chacun des CGBC ; son installation au niveau du Secrétariat Exécutif a tenu compte du module de consolidation ;

(viii) le rapport financier périodique est produit sur une base trimestrielle par chacun des CGBC qui également prépare les états financiers annuels ; il revient au CGBC du

Secrétariat Exécutif de l'ABN de consolider ces différents états financiers trimestriels et annuels ; tous les rapports et états sont générés à partir du progiciel (TOMPRO) ;

(ix) le Contrôleur Financier du Secrétariat Exécutif de l'ABN intervient pour assurer la vérification à priori des dépenses du Programme ;

(x) un Cabinet d'audit externe assure la vérification annuelle des comptes et l'utilisation des ressources mises à la disposition des CGBC.

Le dispositif ci-dessus recommandé offre des opportunités de gestion fiable qui, se ramène à l'utilisation efficiente des ressources, au pilotage adéquat du Programme et au renforcement de capacité en gestion financière de l'ABN, des ANE et des SFN/ABN. Le fonctionnement de ce dispositif permet le déroulement des activités de gestion administrative, financière et comptable dont les indicateurs de performance se résument ainsi qu'il suit :

- le PTA consolidé du programme élaboré à temps selon le calendrier de préparation budgétaire arrêté ;
- les fonds sont disponibles à tout moment et sont mis à disposition à temps au niveau régional et dans les ANE ;
- les comptes sont arrêtés mensuellement, trimestriellement et annuellement à temps et en respectant les procédures comptables ;
- les Rapports financiers périodiques sont produits trimestriellement et les états financiers de synthèse annuellement ; et
- l'opinion des Auditeurs sur les états financiers annuels est favorable et les faiblesses de contrôle interne sont mineures.

2. Notes d'informations sur les états financiers au 31 décembre 2017

2.1. Principes et méthodes comptables

Les états financiers du Programme ont été préparés suivant les règles et principes d'établissement et de présentation des comptes du droit comptable de l'OHADA adaptés le cas échéant aux spécificités des programmes de développement.

Ces états financiers qui rendent compte de l'exécution des opérations de gestion de l'ANE Guinée comprennent essentiellement :

- les tableaux des ressources et emploi de l'exercice 2016 pour l'ANE;
- les Relevés de Dépenses pour l'ANE ;
- l'état de transaction du Compte Désigné pour l'ANE ;
- la liste des actifs immobilisés ; et
- les notes fournissant les détails et explications des principaux postes des états financiers.

(i) Monnaie de tenue de la comptabilité

La comptabilité du Programme est tenue en Francs CFA. Ainsi les opérations libellées en devises sont converties au cours du jour de leur réalisation avant leur comptabilisation.

Les cours de change retenus pour l'équivalent en XOF sont ceux du 31 décembre 2017 : 1USD = 547.525 XOF, 1GNF= 0.06017 XOF et 1CAD = 427.077 XOF

(Source : www.oanda.com/lang/fr/converter).

(ii) Méthodes d'évaluation

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle du coût historique.

(iii) Ressources

Les ressources inscrites dans le TRE sont constituées des transferts de fonds effectivement encaissés dans les comptes bancaires du Programme et des paiements directs effectués par la Banque mondiale à des prestataires.

(iv) Emplois

Les emplois inscrits dans le TRE sont constitués des dépenses effectives dans le cadre de la mise en œuvre du Programme.

(v) Trésorerie

Elle correspond à la trésorerie du Programme. Un compte bancaire a été ouvert pour recevoir les fonds du Programme. Il s'agit de :

- Compte Désigné PROJET DREGDE/ABN/GNGR en USD, ouvert à la BICIGUI sous le numéro 008906800115;
- Sous- Compte de fonctionnement DNGR en GNF, ouvert à la BICIGUI sous le numéro 008906800115.

Un compte est ouvert au nom du Programme auprès de la Banque Mondiale pour suivre l'utilisation du Crédit IDA. Les mouvements observés sur ce compte sont en adéquation avec ceux figurant sur les états financiers du programme.

2.2. Commentaires relatifs au tableau emplois ressources de l'ANE

Note 1 : Trésorerie à l'ouverture

La trésorerie à l'ouverture représente l'excédent des ressources sur emplois dégagé par le tableau des ressources et emplois au 31 Décembre 2016. Elle correspond au solde du Compte Désigné (compte en USD) et du sous compte GNF domicilié à la BICIGUI au 31 Décembre 2016.

Note 2 : Montant reçu de l'IDA

Au cours de la période sous revue le Programme a reçu des fonds de l'IDA dont le montant s'élève à **XOF 179 976 932**. Le détail se présente comme suit :

Libellés	Montant en XOF
DRF N°38	15 221 414
DRF N°39	73 511 813
DRF N°47	19 856 887
DRF N°55	36 541 452
DRFN°60	3 760 730
DRFN°61	31 084 637
Montant Total	**179 976 932**

Note 3 : Montant des Paiements Directs effectués par l'IDA

Il s'agit des paiements directs aux fournisseurs et prestataires effectués par l'IDA sur la base de l'émission de Demande de Paiement Direct soumise par le Programme. Au cours de la période sous revue, vingt (20) paiements directs ont été effectués par l'IDA pour un montant total de **XOF 1 527 171 671**. Le détail de ces paiements est présenté dans le tableau ci-dessous :

Libellés	Montant en XOF
DPD N°40	38 290 265
DPD N°41 BIS	19 475 831
DPD N°42 BIS	30 154 997
DPD N°43 BIS	39 546 641
DPD N°44	229 647 633
DPD N°46	22 600 464
DPD N°45	68 894 291
DPD N°50	69 025 786
DPD N°48	33 027 638
DPD N°49	15 736 075
DPD N°51	82 830 944
DPD N°53	39 086 447
DPD N°56	82 830 944
DPD N°66	30 940 000
DPD N°63 Bis	30 940 000
DPD N°63 BIS	41 415 472
DPD N°59 BIS	68 894 291
DPD N°57 BIS	275 577 165
DPD N°54 BIS	32 679 623
DPD N°52	275 577 165
Montant Total	**1 527 171 671**

Note 4 : Différence de change

Il s'agit des ajustements résultant des différences de change liées à la conversion du dollar américain ou canadien en CFA, du GNF en CFA et du GNF en dollar. Les ajustements de ces différences de change constatés au cours de l'exercice s'élèvent à **XOF – 20 107 301**.

Note 5 : Immobilisations

Il s'agit des dépenses liées aux travaux d'agroforesterie et d'aménagement hydroagricole dans le cadre de la mise en œuvre du Programme. Le montant total s'élève à **XOF 392 124 086.**

Note 6 : Charges bancaires

Il s'agit des charges bancaires liées à la mise en œuvre du programme au cours de l'année 2017. Le montant s'élève à **XOF 1 314 992.**

Note 7 : Réalisations d'études

Il s'agit des dépenses liées aux études dans le cadre du programme. Le montant s'élève à **XOF 1 248 441 017.**

Note 8 : Appui opérationnel

Il s'agit des montants alloués sur base de budget à la DNGR et ses entités pour couvrir les frais de gestion du programme. Le montant s'élève à **XOF 130 763 660.**

Note 9 : Excédent des ressources sur les emplois

Le surplus des ressources sur les emplois de la période correspond à la trésorerie disponible du Programme au 31 décembre 2017. Le détail se présente comme suit :

Libellés	**Montant en XOF**
Compte Désigné B PROJET DREGDE/ABN/GNGR-BICIGUI	-
Compte Fonctionnement DNGR -BICIGUI	30 624
Montant Total	**30 624**

3. Relevé des dépenses ANE pour l'exercice 2017

Les tableaux ci-dessous résument pour chaque Demande de Remboursement de Fonds la nature de la demande et les catégories de dépenses financées.

Type	Catégorie de la dépense Cat2: Fournitures, Travaux et Services de Consultants, Formations et les coûts de Fonctionnements	Total
DRF N°38	15 221 414	15 221 414
DRF N°39	73 511 813	73 511 813
DRF N°47	19 856 887	19 856 887
DRF N°55	36 541 452	36 541 452
DRFN°60	3 760 730	3 760 730
DRFN°61	31 084 637	31 084 637
DPD N°40	38 290 265	38 290 265
DPD N°41 BIS	19 475 831	19 475 831
DPD N°42 BIS	30 154 997	30 154 997
DPD N°43 BIS	39 546 641	39 546 641
DPD N°44	229 647 633	229 647 633
DPD N°46	22 600 464	22 600 464
DPD N°45	68 894 291	68 894 291
DPD N°50	69 025 786	69 025 786
DPD N°48	33 027 638	33 027 638
DPD N°49	15 736 075	15 736 075
DPD N°51	82 830 944	82 830 944
DPD N°53	39 086 447	39 086 447
DPD N°56	82 830 944	82 830 944
DPD N°66	30 940 000	30 940 000
DPD N°63 Bis	30 940 000	30 940 000
DPD N°63 BIS	41 415 472	41 415 472
DPD N°59 BIS	68 894 291	68 894 291
DPD N°57 BIS	275 577 165	275 577 165
DPD N°54 BIS	32 679 623	32 679 623
DPD N°52	275 577 165	275 577 165
Montant Total au 31/12/2017	1 707 148 603	1 707 148 603

4. Justification du Compte Désigné ANE pour l'exercice 2017

4.1. Etat de justification du Compte Désigné IDA PDREGDE en FCFA

Les tableaux ci-dessous présentent l'état de justification du Compte Désigné B du Don IDA n° H3210 GUI pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Libellés	Notes	Montant (FCFA)
Solde à l'ouverture		**85 633 077**
Encaissements		
Virements reçus	1	179 976 932
Différence de change	2	- 20 107 301
Total des Encaissements		**245 502 708**
Décaissements par catégories		
Cat2, Biens, Services de consultants, Formations , charges de fonctionnement et audits		245 472 084
Solde compte Fonctionnement		30 624
Total des Décaissements		**245 502 708**
Solde Théorique du compte désigné		**- 0**
Solde des relevés bancaires au 31/12/2017		**-**
Ecart		**0**

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état de justification du Compte Désigné IDA.

4.2. Commentaires sur l'état de justification du Compte Désigné

Note 1 : Virements reçus

Au cours de la période sous revue le Programme a reçu des fonds de l'IDA dont le montant s'élève à **XOF 179 976 932**. Le détail se présente comme suit :

Libellés	Montant en XOF
DRF N°38	15 221 414
DRF N°39	73 511 813
DRF N°47	19 856 887
DRF N°55	36 541 452
DRFN°60	3 760 730
DRFN°61	31 084 637
Montant Total	**179 976 932**

Note 2 : Différence de change

Il correspond au solde des différences de change constatées au cours de l'exercice.

ANNEXE

LETTRE D'AFFIRMATION

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION NATIONALE
DU GENIE RURAL

……

N°-----/ MA/DNGR/SAF/2018.
648

Conakry, le 30 JUIL 2018 2018

Le Directeur National

A

Monsieur le Directeur de la
Compagnie Fiduciaire de
Management et d'Audit COFIMA
-Cotonou-

***Objet* : Lettre d'affirmation**

Monsieur le Directeur,
Nous vous confirmons par la présente que sauf erreur de notre part, les comptes du programme de développement des ressources en eau et de gestion durable des écosystèmes dans le bassin du Niger (DREGDE) tenus par l'ANE couvrent et résument toutes les opérations effectuées en conformité avec les documents de base du Projet financé par les bailleurs internationaux et le Gouvernement de Guinée.

En tant que responsables de l'établissement des comptes, et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne, notamment pour prévenir et détecter les erreurs et les fraudes, nous vous confirmons au mieux de notre connaissance et de notre bonne foi, que les enregistrements sont exhaustifs, exacts et sincères dans tous leurs aspects matériels et significatifs.

Tous les documents, informations comptables et financières afférents auxdits comptes ont été mis à votre disposition et à notre connaissance, sauf erreur de notre part, il n'y a pas eu non-respect matériel ou violation des termes des conventions financières et accords signés avec les bailleurs et des lois en vigueur en République de Guinée qui méritent d'être signalés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre franche collaboration.

DIRECTION NATIONALE DU GENIE RURAL • DNGR
Le Directeur National
• MA •

Mandjou TOURE

LES ETATS FINANCIERS

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

.....

N°719.....\MA\DNGR\SAF

DIRECTION NATIONALE DU GENIE RURAL(DNGR)

PROJET H 3210 /DREGDE/ABN/ANE DNGR

TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS ANE AU 31 DECEMBRE 2017

RESSOURCES	Notes	Exercice 2017
Trésorerie initiale	**1**	85 633 077
Montant reçu de l'IDA	2	179 976 932
Paiement direct IDA	3	1 527 171 671
Différence de change	4	-20 107 301
TOTAL RESSOURCES		**1 772 674 379**

EMPLOIS	Notes	Exercice 2017
DEPENSES DIRECTES DU PROJET		
Immobilisations	5	392 124 086
Charges bancaires	6	1 314 992
Réalisations d'études	7	1 248 441 017
Appui opérationnel	8	130 763 660
TOTAL DEPENSES DIRECTES DU PROJET		**1 772 643 755**
Excédent des ressources sur les emplois	**9**	**30 624**
TOTAL DES EMPLOIS		**1 772 674 379**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

2. Notes d'informations sur les états financiers au 31 décembre 2017

2.1. Principes et méthodes comptables

Les états financiers du Programme ont été préparés suivant les règles et principes d'établissement et de présentation des comptes du droit comptable de l'OHADA adaptés le cas échéant aux spécificités des programmes de développement.

Ces états financiers qui rendent compte de l'exécution des opérations de gestion de l'ANE Guinée comprennent essentiellement :

- les tableaux des ressources et emploi de l'exercice 2016 pour l'ANE;

- les Relevés de Dépenses pour l'ANE ;
- l'état de transaction du Compte Désigné pour l'ANE ;
- la liste des actifs immobilisés ; et
- les notes fournissant les détails et explications des principaux postes des états financiers.

(i) Monnaie de tenue de la comptabilité

La comptabilité du Programme est tenue en Francs CFA. Ainsi les opérations libellées en devises sont converties au cours du jour de leur réalisation avant leur comptabilisation.

Les cours de change retenus pour l'équivalent en XOF sont ceux du 31 décembre 2017 : 1USD = 547.525 XOF, 1GNF= 0.06017 XOF et 1CAD = 427.077 XOF

(ii) Méthodes d'évaluation

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle du coût historique.

(iii) Ressources

Les ressources inscrites dans le TRE sont constituées des transferts de fonds effectivement encaissés dans les comptes bancaires du Programme et des paiements directs effectués par la Banque mondiale à des prestataires.

(iv) Emplois

Les emplois inscrits dans le TRE sont constitués des dépenses effectives dans le cadre de la mise en œuvre du Programme.

(v) Trésorerie

Elle correspond à la trésorerie du Programme. Un compte bancaire a été ouvert pour recevoir les fonds du Programme. Il s'agit de :

- Compte Désigné PROJET DREGDE/ABN/GNGR en USD, ouvert à la BICIGUI sous le numéro 008906800115;
- Sous- Compte de fonctionnement DNGR en GNF, ouvert à la BICIGUI sous le numéro 008906800115.

Un compte est ouvert au nom du Programme auprès de la Banque Mondiale pour suivre l'utilisation du Crédit IDA. Les mouvements observés sur ce compte sont en adéquation avec ceux figurant sur les états financiers du programme

2.2. Commentaires relatifs au tableau emplois ressources de l'ANE

Note 1 : Trésorerie à l'ouverture

La trésorerie à l'ouverture représente l'excédent des ressources sur emplois dégagé par le tableau des ressources et emplois au 31 Décembre 2016. Elle correspond au solde du Compte

Désigné (compte en USD) et du sous compte GNF domicilié à la BICIGUI au 31 Décembre 2016.

Note 2 : Montant reçu de l'IDA

Au cours de la période sous revue le Programme a reçu des fonds de l'IDA dont le montant s'élève à **XOF 179 976 932**. Le détail se présente comme suit :

Libellés	Montant en XOF
DRF N°38	15 221 414
DRF N°39	73 511 813
DRF N°47	19 856 887
DRF N°55	36 541 452
DRFN°60	3 760 730
DRFN°61	31 084 637
Montant Total	**179 976 932**

Note 3 : Montant des Paiements Directs effectués par l'IDA

Il s'agit des paiements directs aux fournisseurs et prestataires effectués par l'IDA sur la base de l'émission de Demande de Paiement Direct soumise par le Programme. Au cours de la période sous revue, vingt (20) paiements directs ont été effectués par l'IDA pour un montant total de **XOF 1 527 171 671**. Le détail de ces paiements est présenté dans le tableau ci-dessous :

DPD N°42 BIS	30 154 997
DPD N°43 BIS	39 546 641
DPD N°44	229 647 633
DPD N°46	22 600 464
DPD N°45	68 894 291
DPD N°50	69 025 786
DPD N°48	33 027 638
DPD N°49	15 736 075
DPD N°51	82 830 944
DPD N°53	39 086 447
DPD N°56	82 830 944
DPD N°66	30 940 000
DPD N°63 Bis	30 940 000
DPD N°63 BIS	41 415 472
DPD N°59 BIS	68 894 291
DPD N°57 BIS	275 577 165
DPD N°54 BIS	32 679 623
DPD N°52	275 577 165
Montant Total	**1 527 171 671**

Note 4 : Différence de change

Il s'agit des ajustements résultant des différences de change liées à la conversion du dollar américain ou canadien en CFA, du GNF en CFA et du GNF en dollar. Les ajustements de ces différences de change constatés au cours de l'exercice s'élèvent à **XOF – 20 107 301**.

Note 5 : Immobilisations

Il s'agit des dépenses liées aux travaux d'agroforesterie et d'aménagement hydroagricole dans le cadre de la mise en œuvre du Programme. Le montant total s'élève à **XOF 392 124 086.**

Note 6 : Charges bancaires

Il s'agit des charges bancaires liées à la mise en œuvre du programme au cours de l'année 2017. Le montant s'élève à **XOF 1 314 992.**

Note 7 : Réalisations d'études

Il s'agit des dépenses liées aux études dans le cadre du programme. Le montant s'élève à **XOF 1 248 441 017.**

Note 8 : Appui opérationnel

Il s'agit des montants alloués sur base de budget à la DNGR et ses entités pour couvrir les frais de gestion du programme. Le montant s'élève à **XOF 130 763 660.**

Note 9 : Excédent des ressources sur les emplois

Le surplus des ressources sur les emplois de la période correspond à la trésorerie disponible du Programme au 31 décembre 2017. Le détail se présente comme suit :

Libellés	**Montant en XOF**
Compte Désigné B PROJET DREGDE/ABN/GNGR-BICIGUI	-
Compte Fonctionnement DNGR -BICIGUI	30 624
Montant Total	**30 624**

3. Relevé des dépenses ANE pour l'exercice 2017

Les tableaux ci-dessous résument pour chaque Demande de Remboursement de Fonds la nature de la demande et les catégories de dépenses financées.

Type	Catégorie de la dépense Cat2: Fournitures, Travaux et Services de Consultants, Formations et les coûts de Fonctionnements	Total
DRF N°38	15 221 414	15 221 414
DRF N°39	73 511 813	73 511 813
DRF N°47	19 856 887	19 856 887
DRF N°55	36 541 452	36 541 452
DRFN°60	3 760 730	3 760 730
DRFN°61	31 084 637	31 084 637
DPD N°40	38 290 265	38 290 265
DPD N°41 BIS	19 475 831	19 475 831
DPD N°42 BIS	30 154 997	30 154 997
DPD N°43 BIS	39 546 641	39 546 641
DPD N°44	229 647 633	229 647 633
DPD N°46	22 600 464	22 600 464
DPD N°45	68 894 291	68 894 291
DPD N°50	69 025 786	69 025 786
DPD N°48	33 027 638	33 027 638
DPD N°49	15 736 075	15 736 075
DPD N°51	82 830 944	82 830 944
DPD N°53	39 086 447	39 086 447
DPD N°56	82 830 944	82 830 944
DPD N°66	30 940 000	30 940 000
DPD N°63 Bis	30 940 000	30 940 000
DPD N°63 BIS	41 415 472	41 415 472
DPD N°59 BIS	68 894 291	68 894 291
DPD N°57 BIS	275 577 165	275 577 165
DPD N°54 BIS	32 679 623	32 679 623
DPD N°52	275 577 165	275 577 165
Montant Total au 31/12/2017	1 707 148 603	1 707 148 603

4. Justification du Compte Désigné ANE pour l'exercice 2017

4.1. Etat de justification du Compte Désigné IDA PDREGDE en FCFA

Les tableaux ci-dessous présentent l'état de justification du Compte Désigné B du Don IDA n° H3210 GUI pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Libellés	Notes	Montant (FCFA)
Solde à l'ouverture		**85 633 077**
Encaissements		
Virements reçus	1	179 976 932
Différence de change	2	- 20 107 301
Total des Encaissements		**245 502 708**
Décaissements par catégories		
Cat2, Biens, Services de consultants, Formations , charges de fonctionnement et audits		245 472 084
Solde compte Fonctionnement		30 624
Total des Décaissements		**245 502 708**
Solde Théorique du compte désigné		**- 0**
Solde des relevés bancaires au 31/12/2017		-
Ecart		**0**

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état de justification du Compte Désigné IDA.

4.2. Commentaires sur l'état de justification du Compte Désigné

Note 1 : Virements reçus

Au cours de la période sous revue le Programme a reçu des fonds de l'IDA dont le montant s'élève à **XOF 179 976 932**. Le détail se présente comme suit :

Libellés	Montant en XOF
DRF N°38	15 221 414
DRF N°39	73 511 813
DRF N°47	19 856 887
DRF N°55	36 541 452
DRFN°60	3 760 730
DRFN°61	31 084 637
Montant Total	**179 976 932**

Note 2 : Différence de change

Il correspond au solde des différences de change constatées au cours de l'exercice.

Le Responsable Administratif et Financier

Ibrahima Sory CAMARA

Le Directeur National du Génie Rural

DIRECTION NATIONALE DU GENIE-RURAL *DNGR* Le Directeur National

Mandjou TOURE